

Compte rendu de séance

Séance du 13 Mars 2019

L' an 2019 et le 13 Mars à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de
COSME GUY Maire

Présents : M. COSME GUY, Maire, Mmes : CHEVREAU CAROLE, COURTEMANCHE ELIANE, DUBOIS JOCELYNE, LE GROS MARTINE, MM : BELLANGER FREDERIC, GASNIER STEPHANE, HOUDAYER LAURENT, RAYMOND JOHANN

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BONTEMPS VERONIQUE à Mme CHEVREAU CAROLE, M. HUBERT JOËL à Mme LE GROS MARTINE

Excusé(s) : Mmes : GAIGNON AURELIE, PORTIER VERONIQUE, MM : CLAVEL IAN, POTTIER FREDERIC

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Date de la convocation : 06/03/2019

Date d'affichage : 06/03/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de MAMERS
le : 14/03/2019

et publication ou notification
du : 14/03/2019

A été nommé(e) secrétaire : Mme COURTEMANCHE ELIANE

Approbation du CA 2018 - Commune

réf : 201903del01

Après présentation du CA 2018 Commune :

Dépenses de fonctionnement 2018 : 453 303.22 €

Recettes de fonctionnement 2018 : 509 860.15 € + (R002) 108 637.00 € = 618 497.15 €

Résultat de l'exercice 2018 : + 165 193.93 €

Dépenses d'investissement 2018 : 77 404.99 € + (D001) 70 007.13 € = 147 412.12 €

Recette d'investissement 2018 : 88 084.33 €

Résultat de l'exercice 2018 : - 59 327.79 €

RAR 2018 : 0

Résultat fonctionnement et investissement cumulé : + 105 866.14 €

Après délibération,
le Conseil Municipal approuve le CA 2018 Commune.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1)

Approbation du CA 2018 - Assainissement

réf : 201903del02

Après présentation du CA 2018 Assainissement,
à savoir :

Dépenses de fonctionnement 2018 : 15 625.20 €

Recettes de fonctionnement 2018 : 13 360.51 € + (R002) 5 611.37 € = 18 971.88 €

Résultat de l'exercice 2018 : + 3 346.68 €

Dépenses d'investissement 2018 : 5 631.46 €

Recettes d'investissement 2018 : 6 461.46 € + (R 001) 109 291.38 € = 115 752.84 €

RAR 2018 : 0

Résultat de l'exercice 2018 : + 110 121.38 €

Résultat de fonctionnement et investissement cumulé 2018 : + 113 468.06 €

Le Conseil Municipal après délibération, approuve le CA 2018 Assainissement.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1)

Approbation du Compte de Gestion 2018

Commune

réf : 201903del03

Approbation du Compte de Gestion 2018 dressé par M. Soubiran, Receveur.

Les membres du Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant de l'exercice 2017 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2018 au

31/12/2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui

concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'année 2018 par le

Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni

observation ni réserve de sa part.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du Compte de Gestion 2018

Assainissement

réf : 201903del04

Approbation du Compte de Gestion 2018 dressé par M. Soubiran, Receveur.

Les membres du Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant de l'exercice 2017 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2018 au 31/12/2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'année 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Affectation des résultats 2018 - Budget Commune

réf : 201903del05

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif Commune 2018, constatant les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 :

soit un résultat à affecter de 165 193.93 €

- Solde d'exécution investissement cumulé hors RAR : - 59 327.79 €

RAR dépenses : 0

RAR recettes : 0

- Solde d'exécution investissement cumulé : - 59 327.79 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la manière suivantes :

Affectation obligatoire (1068) : 59 327.79 €

Affectation en report à nouveau (R 0002) : 105 866.14 €

Investissement reporté (D 001) : 59 327.79 €

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Affectation des résultats 2018 - Budget Assainissement

réf : 201903del06

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif Assainissement 2018, constatant les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement reporté 2018 : + 3 346.68 €

Soit un résultat à affecter de : 3 346.68 €

- Solde d'exécution investissement cumulé hors RAR : + 110 121.38 €

RAR Dépenses : 0

RAR Recettes : 0

Solde d'exécution investissement cumulé avec RAR : + 110 121.38 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

Affectation obligatoire (1068) : 0

Affectation en report à nouveau (R002) : 3 346.68 €

Investissement à reporter (R001) : 110 121.38 €

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Vote des 3 Taxes communales

réf : 201903del07

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taxes communales de la manière suivante :

Augmentation de : 1 %

taxes	taux 2018	taux votés 2019
T.H	18.56 %	18.75 %
T.F	14.02 %	14.16 %

T.F.N.B 29.60 % 29.90 %

A la majorité (pour : 7 contre : 4 abstentions : 0)

Vote du Budget Primitif 2019 - Commune
réf : 201903del08

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal
le Budget Commune 2019

Dépenses de fonctionnement 2019 : 581 766.14 €
Recettes de fonctionnement 2019 : 581 766.14 €

Dépenses d'investissement 2019 : 483 337.79 €
Recettes d'investissement 2019 : 483 337.79 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote le
BP Commune 2019.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 2)

Vote Budget Primitif 2019 - Assainissement
réf : 201903del09

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal, le Budget Primitif 2019 - Assainissement

Dépenses de fonctionnement 2019 : 16 100.00 €
Recettes de fonctionnement 2019 : 16 100.00 €

Dépenses d'investissement 2019 : 116 909.38 €
Recettes d'investissement 2019 : 116 909.38 €

Après délibération,
Le Conseil Municipal vote le BP Assainissement 2019.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Vote Budget Primitif 2019 - Lotissement
réf : 201903del10

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal, le Budget Primitif 2019 - Lotissement

Dépenses de fonctionnement 2019 : 331 200 €
Recettes de fonctionnement 2019 : 331 200 €

Dépenses d'investissement 2019 : 332 500 €
Recettes d'investissement 2019 : 332 500 €

Après délibération,
Le Conseil Municipal vote le BP Lotissement 2019.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

Affaires diverses

Vente d'herbe sur pied. Appel d'offres à la population de Mézières-sur-Ponthouin par affichage.

Date limite des offres mardi 26 mars 2019 à 13 h 00.

Stage de M. Guettier Quentin en mairie

Commerces

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdit,

Et ont signé les membres présents